

## **PRÉPARATION AUX CONCOURS DE RECRUTEMENT DIRECT EXTERNE ET INTERNE DE MAGISTRATS ADMINISTRATIFS**

\*\*\*\*\*

**Plaquette session 2018**

### **I. Présentation des concours de recrutement direct de magistrats administratifs**

Le Conseil d'Etat publie sur son site internet une notice relative aux concours de recrutement direct de magistrats administratifs. Dans cette notice, vous trouverez des informations sur : les conditions requises pour concourir ; les épreuves des concours ; les modalités et les délais d'inscription ; la composition du dossier de candidature ; la date des épreuves écrites et orales ainsi que sur les convocations aux épreuves ; les résultats et l'affectation.

Deux concours de recrutement direct sont organisés, l'un externe et l'autre interne (articles L. 233-6 et R. 233-8 à R. 233-14 du code de justice administrative).

Les **épreuves d'admissibilité** (épreuves écrites) sont au nombre de trois :

- étude d'un dossier de contentieux administratif et rédaction d'une note de rapporteur (coefficient 3) ;
- questions à réponse courte (QRC) (coefficient 1) ;
- au choix : dissertation pour le concours externe (coefficient 1) ou note administrative pour le concours interne (coefficient 1).

Les **épreuves d'admission** (épreuves orales) sont communes aux deux concours et sont au nombre de deux :

- épreuve orale portant sur un sujet de droit public, suivie d'une conversation avec le jury sur des questions juridiques (coefficient 2) ;
- entretien avec le jury portant sur le parcours et la motivation du candidat et ses centres d'intérêt (coefficient 2).

Pour connaître le **programme** des épreuves des concours, reportez-vous à l'arrêté du 28 septembre 2012 (disponible sur le site internet du Conseil d'Etat).

## II. Présentation de la préparation aux concours

### 1. Nos atouts : pourquoi choisir la prépa TA de Paris 1 ?

- un grand nombre d'exercices ;
- un nombre volontairement restreint d'étudiants afin d'assurer un suivi pédagogique personnalisé et réactif ;
- des enseignants qui sont des magistrats administratifs ;
- l'expérience pédagogique d'une grande Université au service de la réussite de chacun ;
- une organisation des cours adaptée aux contraintes professionnelles ;
- un coût modéré.

### 2. Nos résultats

	2014	2015	2016
<b>Nombre d'admissibles de la prépa TA Paris 1</b>	9 (6 externes ; 3 internes)	22 (15 externes ; 7 internes)	25 (17 externes ; 8 internes)

	2014	2015	2016
<b>Nombre d'admis de la prépa TA Paris 1</b>	5 (4 externes ; un interne)	8 (7 externes ; un interne dont la major)	17 (11 externes ; 6 interne dont la major)

En 2016, la prépa TA de Paris 1 a ainsi pourvu 49% des admis aux concours de recrutement de magistrats administratifs (17 des 35 admis).

### 3. Nos formules

Nous proposons une préparation aux épreuves écrites et orales des concours INTERNE et EXTERNE. Deux formules de préparation à ces concours sont possibles : préparation à l'Université (« présentiel ») ou préparation à distance.

## PREPARATION AU CONCOURS INTERNE

<b>Épreuves d'admissibilité</b>	
inclus dans les formules à l'Université et à distance (tronc commun) :	
<ul style="list-style-type: none"><li>• 12 notes de rapporteur ;</li><li>• 6 QRC ;</li><li>• 6 notes administratives ;</li><li>• des corrigés rédigés pour chaque exercice ;</li><li>• une correction individualisée de vos copies ;</li><li>• des réponses à vos questions via une adresse email dédiée.</li></ul>	
<b>En complément à l'Université :</b>	<b>En complément à distance :</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- 2 séances de méthodologie avec fascicules rédigés pour les épreuves écrites : 2 h pour la note administrative et les QRC et 3 h pour la note de rapporteur ;</li><li>- 15 conférences avec leur fascicule rédigé sur les grands thèmes du programme, y compris des éléments d'actualité (2 h par séance) ;</li><li>- 12 séances de correction orale des notes de rapporteur (2 h 30 par séance) ;</li><li>- 6 séances de correction orale des QRC (1 h par séance) ;</li><li>- 6 séances de correction orale des notes administratives (2 h par séance) ;</li><li>- 2 séances de questions/réponses libres avec des enseignants de la prépa à mi parcours et en fin de prépa.</li></ul> <p>NB : les exercices sont réalisés sur table dans les conditions du concours.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- 2 fascicules rédigés de méthodologie pour la note administrative et la note de rapporteur ;</li><li>- 15 fascicules rédigés sur les grands thèmes du programme, y compris des éléments d'actualité ;</li><li>- 2 séances de questions/réponses libres à l'Université avec des enseignants de la prépa à mi parcours et en fin de prépa.</li></ul>
<b>Épreuves d'admission</b>	
(pour tous les admissibles, dans nos locaux à l'Université)	
<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 séance de méthodologie pour les épreuves orales et pour la rédaction de la fiche de renseignement (2 h) ;</li><li>• 2 oraux blancs pour l'épreuve portant sur un sujet de droit public ;</li><li>• 1 oral blanc pour l'entretien de motivation.</li></ul>	

## PREPARATION AU CONCOURS EXTERNE

<b>Épreuves d'admissibilité</b>	
<p>inclus dans les formules à l'Université et à distance (tronc commun) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 notes de rapporteur ;</li> <li>• 6 QRC ;</li> <li>• 6 dissertations ;</li> <li>• des corrigés rédigés pour chaque exercice ;</li> <li>• une correction individualisée de vos copies ;</li> <li>• des réponses à vos questions via une adresse email dédiée.</li> </ul>	
En complément à l'Université :	En complément à distance :
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 séances de méthodologie avec fascicules rédigés pour les épreuves écrites : 2 h pour la dissertation et les QRC et 3 h pour la note de rapporteur ;</li> <li>- 15 conférences avec leur fascicule rédigé sur les grands thèmes du programme, y compris des éléments d'actualité (2 h par séance) ;</li> <li>- 12 séances de correction orale des notes de rapporteur (2 h 30 par séance) ;</li> <li>- 6 séances de correction orale des QRC (1 h par séance) ;</li> <li>- 6 séances de correction orale des dissertations (2 h par séance) ;</li> <li>- 2 séances de questions/réponses libres avec des enseignants de la prépa à mi parcours et en fin de prépa.</li> </ul> <p>NB : les exercices sont réalisés sur table dans les conditions du concours.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 fascicules rédigés de méthodologie pour la dissertation et la note de rapporteur ;</li> <li>- 15 fascicules rédigés sur les grands thèmes du programme, y compris des éléments d'actualité ;</li> <li>- 2 séances de questions/réponses libres à l'Université avec des enseignants de la prépa à mi parcours et en fin de prépa.</li> </ul>
<b>Épreuves d'admission</b> (pour tous les admissibles, dans nos locaux à l'Université)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 séance de méthodologie pour les épreuves orales et pour la rédaction de la fiche de renseignement (2 h) ;</li> <li>• 2 oraux blancs pour l'épreuve portant sur un sujet de droit public ;</li> <li>• 1 oral blanc pour l'entretien de motivation.</li> </ul>	

#### 4. Calendrier

La préparation aux épreuves écrites se déroulera du **12 janvier au 7 juillet 2018**. Pour les inscrits à l'Université, elle aura lieu les vendredis soirs et les samedis en Sorbonne.

La préparation aux épreuves orales, accessible à tous les admissibles, se tiendra dans nos locaux à Paris après la date des résultats d'admissibilité.

### **III. Modalités d'inscription**

#### 1. Droits d'inscription

	<b>Préparation à l'Université</b>	<b>Préparation à distance</b>
Tarif individuel	1 200 euros	900 euros
Tarif demandeur d'emploi (sur justificatif d'inscription à Pôle emploi)	1 000 euros	750 euros

#### 2. Comment s'inscrire ?

Nous vous invitons à adresser votre **dossier de candidature** (téléchargeable sur le site internet de la prépa) dûment complété et assorti des pièces demandées au secrétariat **avant le 11 décembre 2017**. Après examen de votre dossier, vous serez informé de la suite donnée à votre candidature compte tenu de votre parcours, de votre motivation et des places disponibles.

<b>Direction pédagogique:</b>  <b>Stéphane EUSTACHE</b> Magistrat administratif Ancien élève de l'ENS (Ulm)  <b>Hervé CASSARA</b> Magistrat administratif Ancien avocat au barreau de Paris  <b>Maryse DEGUERGUE</b> Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	<b>Secrétariat:</b>  <b>Isabelle KURLENDER</b>  Formation Continue Panthéon-Sorbonne Bureau A.405 21 rue Broca - 75005 Paris  <a href="mailto:fcpsa@univ-paris1.fr">fcpsa@univ-paris1.fr</a>
---	--